20e ANNÉE, N° 1012 PARAIT LE SAMEDI 4 JUIN 1904

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION et REDACTION
12, rue de l'Horloge
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0.20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées ont traite de gré à gré

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN

M. Jaurès qui avait publié dans son journal *l'Humanité* la protestation du pape contre le voyage à Rome de M. Loubet, en avait d'abord pris texte pour réclamer bruyamment la separation des Eglises et de l'Etat et, par suite, la suppression du budget des cultes.

Puis, subitement, le redondant tribun, l'aligneur de périodes mais parfois obscures, avait fait volte-face en arrière. On l'avait vu, à la stupéfaction générale, changer d'attitude, d'opinion et, en mot, opérer une de ces pantalonnades qui, en temps normal, suffiraient pour déconsidérer à jamais un politicien. Il avait déclaré qui ni lui, ni ses amis, que personne du « Bloc » ne souffrirait que l'on profitât des incidents en question pour poser la question de la séparation des Eglises et l'Etat pas plus d'ailleurs que celle de la suppression du budget des cultes, ni même celle, subsidiaire, de la suppression de l'ambassade au Vatican.

Le Concordat ne doit pas être en question, écrivait impérativement M. Jaurès, qui, à la première heure, avait reclamé — non moins impérativement — son abrogation.

Et le bloc a marché comme un seul homme. «La question avait mandé et ordonné M. Jaurès, la question ne doit pas être posée.» Et la question n'a pas été posée!!!

Curieuse ou plutôt drôle, mais surtout lamentable, cette séance du vendredi 28 mai dernier où furent discutées, en « bloc,» les sept ou huit interpellations adressés au gouvernement, au sujet de la note pontificale.

Nous avons déjà eu l'occasion d'exprimer notre avis sur ce document, plutôt inopportun, pour ne pas dire maladroit, et qui témoigne surtout du défaut d'expérience diplomatique du nouveau pape et de son secretaire d'Etat, le cardinal Merry de Val.

Il est évident que la France ne pouvait l'accepter sous cette forme, mais il est non moins évident qu'une fois déclaré inadmissible par notre gouvernement — ce qui avait eu lieu — il n'y avait plus à y revenir, et que le pétard bruyamment tiré par M. Jaurès à l'occassion de l'envoi de cette protestation à une autre puissance européenne ne valait pas la centième, la millième partie de l'encre qui avait été répandue à ce sujet. M. Jaurès avait agi avec la réflexion d'un hanneton, comme un étourdi, peut-être uniquement même pour faire de la réclame à son journal, sans prévoir l'embarras où il pourrait jeter M. Combes, ce ministre à tout faire qu'il veut à tout prix conserver, sans penser qu'il risquait de mettre en minorité ce ministère qu'il agite, qu'il mène, qu'il pousse en avant, qu'il ramène en arrière, et dont il se joue, se sert, use et abuse, de telle façon que malgré la haine méprisante qu'il inspire, on le plaint d'être ainsi secoué, tiré en tous sens par un syndicat d'appétits.

Oui, d'appétits, rien de plus, et l'attitude de M. Jaurès, en cette occurence le prouverait surabondamment, si l'on avait encore quelques doutes sur ce point.

C'est uniquement par peur de perdre le pouvoir — irresponsable — qu'il exerce derrière la personne de M. Combes, que M. Jaurès a sacrifié son dernier programme, — car il en a déjà eu plusieurs — et c'est avec une désinvolture quelque peu cynique assis sur les «principes» du parti radical socialistes, qui le suis docilement. Et ce faisant, les uns les autres, chefs et suivants, ont une fois de plus démontré qu'ils ont des appétits plutôt que des principes, qu'ils veulent le pouvoir, non pour réaliser un programme de réformes, mais pour jouir des bénéfices qu'il procure et se les partager.

Faut-il s'en étonner ? Non. Ce que font M Jaurès et tous les politiciens de son groupe, n'est pas chose nouvelle. Avant eux, tous les « surenchérisseurs », tous les marchands d'orviétan politique, les prophètes des « temps nouveaux » et de félicité sociale, tous les mauvais bergers qui trompent le peuple y ont eu recours et, pour donner le change, fait comme leurs successeurs, du bruit, du bruit pour rien.

P. BERNIERES.

La bonne vengeance

Depuis un temps immémorial, les journaux sont remplis de récits de vols à l'américaine, Il ne se passe pas de jours sans que la presse enregistre ces petites comédies dont la naïveté humaine fait tous les frais. Et, chose remarquable, on a beau donner le plus de publicité possible à ce genre de larçins, les décrire par le menu, mettre en garde les «nouveaux débarqués», pour employer une expression populaire, contre la possibilité de se voir dépouiller trop facilement, les victimes du «vol à l'américaine» sont toujours très nombreuses. L'échange traditionnel de bonnes petites gravures de la Banque de France contre des billets de la Sainte-Farce ou de vieux papiers, se continue...fructueusement.

Mais il est arrivé tout de même, ces jours derniers, un petit évènement qui ne peut manquer de faire réfléchir ceux qui tendent le piège grossier où se sont laissé prendre tant de gogos.

Un jeune homme perspicace et doucement ironique a voulu venger, d'un seul coup, l'armée innombrable des volés à l'américaine en s'offrant la tête — et le portefeuille — d'un des spécialistes de ce genre de détournements. L'aventure qui se passe à Paris, est tout bonnement délicieuse.

L'auteur de cette expérience qui devait, du reste, réussir merveilleusement, déclara très haut au garçon du restaurant dans lequel il déjeunait qu'il rapportait de Londres 40.000 fr. Puis, une fois sorti de l'établissement, il s'empressa d'accepter l'offre d'un individu qui proposait de lui faire visiter la capitale. Or, arrivés sur la place de la Bastille, ils furent rejoints par un second personnage — ces sortes de «revues» ont deux compères — puis, au bout de quelques instants, priait le voyageur de faire pour lui un achat chez un commercant voisin. Il demandait seulement qu'ils échangeassent leurs portefeuilles, C'est ce qui eut lieu, et le vengeur de la morale outragée remit au voleur une pochette pui ne contenait que quelques vieux journaux, tandis que celui-ci abandonnait son portefeuille renfermant six-cents fr. ! Dès qu'il fut en possession de cette

---

23

L'Amante Mystérieuse

PAR

Louis Maurecy

CHAPITRE VI

L'ACCUSATION

Le domestique ouvrit la porte du cabinet de travail du comte de Rosey et s'affaça pour laisser passer M. de Calixte.

La pièce était plongée dans le pénombre.

Une seule lampe, voilée de vert, l'éclairait lugubrement.

Près de la cheminée, deux personnes étaient assises. Elle, Lucy, vêtue de noir. En face, un jeune homme, lui aussi en deuil.

Mlle de Rosey se leva. Son attitude avait une dignité glaciale.

Elle s'inclina légérement devant Calixte puis, prenant la main du jeune homme qui s'était levé à l'entrée du visiteur :

— Monsieur de Calixte, je vous présente M. le comte Maurice de Cerny, mon fiancé et le vengeur de mon père, mort assassiné par vous.

Calixte demeura un instant comme étourdi Mais, se remettant vite :

— Que veut dire ?... interrogea-t-il. Suis-je fou ? ou suis-je avec des fous ?

— Non vous avez votre raison et nous avons la nôtre. Vous n'avez besoin que d'un peu de mémoire.

Il y a eu dix-huit ans le 24 mars, à six heures du soir, on trouvait le comte de Rosey, mon père, étendu sans vie, dans la pièce ou nous sommes en ce moment... C'est vous, monsieur de Calixte, qui l'avez tué d'un coup de poignard au cœur, et qui lui aviez remis l'arme dans les mains pour faire croire au suicide.

— C'est faux ! c'est insensé !

— Non ; j'ai les preuves dece que j'avance, Vous, l'époux de ma mère, vous êtes entré par un crime, dans notre famille ; vous avez tué mon père pour vous emparer de sa fortune. Vous êtes promis au bagne, à la guillotine.

— Lucy, vous avez perdu la raison.

— Ne démentez pas ; ne riez pas ; c'est inutile. Ayez l'audace de votre crime. Avouez, Nul policier n'est caché pour recueillir vos aveux. Nous sommes seuls ici.

D'ailleurs, vous devez le comprendre, malgré votre ignominie, j'ai trop l'orgueil de mon nom, le respect et l'amour de ma famille pour jeter l'honneur de ma mère en pâture à la curiosité publique. Je veux éviter le scandale, Nous emporterons tous dans la tombe le terrible secret

— Vous voulez m'assassiner ? demanda froidement Calixte.

Stella eut un geste de dégoût.

— Vous nous jugez d'après vous ; mais vous savez cependant que les de Rosey ne sont pas les Calixte. Ils peuvent en être les victimes ; mais non les assassins.

— Enfin, que me voulez-vous ? Parlez. J'ai entendu assez de divagations comme cela.

A cet instant, la portière se souleva et miss Wood parut. Ses yeux étaient clos, sa pâleur extrême. Elle était la proie de son étrange sommeil.

Elle vint droit à Calixte.

— Assassin ! clama-t-elle.

C'était l'intonation, la voix de la comtesse de Rosey, quand, dix-huit années auparavant, elle avait poussé cette exclamation, en se trouvant en face de l'assassin de son mari.

Une émotion extraordinaire bouleversa Calixte. Dans la pénombre, il ne reconnut pas la femme qui venait à lui. En entendant cette voix qu'il connaissait si bien, il ne crut à une apparition, à une resurrection.

— Qui êtes-vous ? cria-t-il.

— Celle dont vous avez assassiné l'époux, dont vous avez violé la conscience, la volonté ; celle qui demanda sans cesse vengeance à l'Eternel ; celle qui revient pour vous accuser devant tous. Assassin n'êtes-vous pas repu de carnage ? Avez-vous oublié le passé ? Faut-il retracer devant vos yeux la scène qui s'est déroulée ici, il y a dix-huit ans. Ecoutez.

Et pour la deuxième fois, minutieusement, dans tous ses détails, miss Wood refit le récit qui se trouve à la tête de ce livre.

Louis Maurecy

(*A Suivre*)

© VILLE DE SISTERON

somme, le jeune homme, victorieux, alla la remettre au commissaire de police du quartier... où le malfaiteur ne viendra certainement point la réclamer.

N'est-ce pas qu'il y a tout de même de bons moments à passer dans la vie ?...

Le Quotidien.

ÉCHOS & NOUVELLES

Scrupule Administratif

Le Français, né malin, raille volontiers les lenteurs de son administration. Il n'en parlerait qu'avec un respect attendri s'il se faisait une idée juste de la somme de travail qui se dépense dans ses bureaux. Mais comment le profane pourrait-il soupçonner les qualités d'exactitude, de précision, de rigueur scientifique qu'un fonctionnaire, conscient de ses responsabilités doit apporter dans ses propres écritures et requérir dans les paperasses d'autrui ? Pour ne citer qu'un exemple, la recette générale des finances de R... recevait dernièrement un certificat de vie rédigé par le maire d'une commune voisine et attestant l'existence de : « Mademoiselle X..., âgée de 71 ans ».

Un fonctionnaire peu attentif aurait considérer peut-être comme suffisamment explicite la rédaction de ce certificat. Le receveur général de R..., n'a point de ces étourderies. Une grave ommission l'a tout de suite frappé, et, renvoyant au maire ce papier incomplet, il y joint la mention suivante : « Oublié de mettre : *fille majeure.* »

Le Nez d'Oscar

Les Américains ne sont pas seulement les plus ingénieux pickpockets, ils sont encore les plus grands chirurgiens du monde, et cela s'explique, les Etats-Unis voyant se produire annuellement deux fois plus d'accidents, suivis de mort ou de blessures graves que dans tous les Pays d'Europe.

Un praticien de Philadelphie vient d'entreprendre une opération extraordinaire : il veut gratifier d'un nez un certain Oscar Léonard, venu au monde sans cet organe.

Après l'avoir chloroformé, le chirurgien pratiqua entre ses yeux une onverture triangulaire, où il emboîta le petit doigt du patient ; auparavant, il en avait extirpé l'ongle. La peau de la face fut cousue à la peau du doigt. Celui-ci fut disposé selon un certain angle, pour servir de base au nez futur. Aussitôt, le buste fut enveloppé dans une masse de plâtre de Paris, de façon à rendre parfaite l'immobilité de la main, tandis que la tête était tenue en place par un appareil spécial. La première partie de l'opération était terminée.

Léonard sera abandonné à lui-même pendant trois semaines. Le chirugien espère qu'à ce moment, les os seront soudés entreux. Il procédera alors à l'amputation d'une phalange du petit doigt et habillera l'ossature avec la peau du front et de ses joues.

Chronique Locale
ET RÉGIONALE

—o—

SISTERON

Fontaines. — De nombreuses plaintes se font entendre au sujet de l'intermittence des fontaines publiques. Nous croyons pouvoir assurer que des mesures vont être prise pour remédier à cet état de chose désagréable pour les ménagères, il faut en convenir.

Médaille militaire. — Sont proposés pour la médaille militaire :

MM. Louis, maréchal des logis chef à Forcalquier ; Deck maréchal des logis à Malijai ; Brouqueyre gendrame à Forcalquier ; Arnaud gendarme à Peyruis ; Reymond gendarme à Sisteron.

Musique — Ce soir à 8 h. 1/2, rue de Provence, la Société Musicale donnera son 1r concert de quinzaine.

Conseil municipal. — Dans sa dernière séance le conseil municipal a procédé a la nomination des membres des diverses commissions ;

Commission des finances : MM. Turcan, Imbert, Michel B., Cholin, Gasquet, Roa, Vieux, Voltaire, Conis.

Commissions des octrois : MM. Conis, Michel B., Siard, Estellon A., Bontoux, Turcan, Bec.

Commission des écoles : MM. André, Michel M., Gasquet, Roa, Vollaire, Lieutier, L. Fidèle.

Commissions des travaux : MM. Lieutier, Conis, L. Fidèle, Garcin, Imbert, Siard, Cholin.

Commissions objets divers : MM. Colombon ; Gasquet, Conis, Michel, Voltaire, Blanc, Ripert.

Commission des fêtes : MM. Gasquet, Voltaire, Blanc, Ripert, Garcin, Michel B.,

Commission des hospices : MM. Bec, Gasquet.

Commission du Bureau de Bienfaisance : MM. Voltaire, Roa.

Commission de la Caisse d'Epargne : MM. Garcin, Colombon.

Le conseil a ensuite approuvé les dépenses à prévoir en 1905, sur les chemins vicinaux et diverses pétitions ont été envoyées aux commissions compétentes.

Bains. — L'administration de l'hospice fait connaitre au public qu'à l'avenir les bains seront ouverts les mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Le prix du bain est fixé à 0.25 c.

ÉTAT-CIVIL

du 29 Mai au 3 Juin 1904

NAISSANCES

Frachette Jeanne-Alix-Célina.
Latil Léon-Désiré.
Estellon Laurent-Adalbet-Paulin.
Martin Raoul-Lucien.

MARIAGE

Néant.

DÉCÈS

Richaud Marcelin, 42 ans natif de Peipin, célibataire.

SAVON du CONGO Hors concours 1900 Produits hygiéniques

CONTRE L'ANÉMIE et les nombreux inconvénients qui en sont la conséquence, il n'existe point de meilleur remède que les Pilules Suisses. L'action tonique et dépurative qu'elles exercent sur le sang les rend particulierement bienfaisantes aux dames et aux jeunes filles.

VINS du GARD DIRECT PROPRIETAIRE

ROUGE naturel la pièce de ***220*** litres, fût perdu ***60*** fr., ***BLANC sec*** naturel, la pièce de ***220*** litres fût perdu ***70*** fr. Rendus gare acheteurs ***Congé compris.*** (Ech^ons à 0.60 c.) ***Paiement :*** 90 jours nets, 30 j. 2 o/o escte contre remb^t 3o/o. Adresser les commandes à M. le Régisseur du ***Domaine du Pontil,*** près ***Aubais*** (Gard).

On demande un apprenti à l'Imprimerie du Journal.

P.L.M.

Voyages circulaires en Italie. — La compagnie délivre toute l'année, à sa gare de Paris, ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes très variés, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie. La nomenclature complète de ces voyages figure dans le livret-guide horaire P.L.M. vendu 0,50 dans toutes les gares du réseau.

Exemple d'un de ces voyages : Itinéraire 81-A3 : Paris, Dijon, Macon, Aix-les-Bains, Modane, Turin, Milan, Venise, Bologne, Florence, Pise, Gênes, Vintimille, Nice, Marseille, Lyon, Dijon, Paris. — Durée du voyage : 60 jours.

Prix : 1e classe 253 fr, 50 ; 2me cl. 183 fr. 20.

Etude de Me Ch. BONTOUX

Avoué, Licencié en Droit

à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE

de

Biens de Mineurs

Il sera procédé le **mercredi vingt-neuf Juin** mil-neuf-cent-quatre à **neuf** heures du matin, à l'audience des criées du tribunal Civil de **Sisteron,** par devant M. Girard, juge, au Palais de justice, à la Vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire des communes de **Saint-Geniez** et d'**Authon**, canton et arrondissement de Sisteron.

Immeubles situés à Authon

PREMIER LOT

Labour et vague aux lieux dits : La gorge de Cadagne, numéros 384, 385, 386, 387 de la section A. ; Terre des Truffes, numéros 388, 389, 390, 391 de la section A. ; la Résinière petite, numéros 402, 403 de la section A. ; le Pré des Martees, numéros 404 de la section A. ; le Marras, numéro 413 de la section A. ; la Grande Résinière, numéro 424 de la section A. ; Pomerasses, numéros 439, 440, 441, 442 de la section A. ; Cordillon, numéros 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449 de la section A. ; Clot Créma numéros 450, 451 de la section A. ; Col d'Urban numéros 462, 463 de la section A. ; Clot de Memière, numéro 468, 469, 470 de la section A. ; la Gorge numéro 364 bis de la section A. ; Dessus le Pré, numéro 376p. de la section A. ; la Gorge du Marras, numéro 379 de la section A. ; les Cerisiers, numéros 380, 381, 382p. de la section A. ; La Gorge du Cadagne, numéro 383 de la section A. ; Clot de la Jose, uuméro 147 de la section C. ; les Casses, numéro 408 de la section A. ; Clos de Fabre, numéros 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458 de la section A. ; la Gorge, numéros 459, 460, 461 de la section A. ; les Casses numéro 409 de la section A. ; les Marres, numéros 410, 411 de la section A. ; la Croissière, numéros 414, 415 de la section A. ; les Gorgiasses, numéros 416, 417, 418, 419 de la section A. ; les Colitar, numéros 420, 421 de la section A. ; la Grande Résinière, numéro 422 de la section A. ; Las de Courdure, numéros 429, 430 de la section A. ; Clot de Mille hommes, numéros 431, 432, 433, 434 de la section A. ; Pomeraisse, numéros 435, 436 de la section A. du plan cadastral de la commune d'Authon, d'une contenance d'environ 88 ares 63 ares 32 centiares.

Mise à prix : **Huit-mille-huit-cent** francs. ci. . . . . **8.800 fr.**

DEUXIEME LOT

Propriété située à Authon au quartier de Trioron, avec ferme et maison d'habitation comprise sous les numéros 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 464, 465, 466, 467 de la section A. ; 168 de la section C. d'une contenrnce d'environ 6 hectares 78 ares 55 centiares. Les bâtiments sont compris sous les numéros 370, 371 de la section A.

Avec le deuxième lot sera vendue une part encore indivise d'un bois taillis sis à la Sapie, commune de Reynier, d'une contenance d'environ 6 hectares 5 ares 90 centiares, numéros 1126 et 1129 de la section B. du plan cadastral de la commune de Reynier, confrontant du nord Flavien Leydet et Bernard Anacréon, du levant la campagne de la Sapie, du levant et midi la montagne pastorale de la Sapie et du couchant Nury et Leydet. La part des vendeurs sur ce bois indivis est d'un quart.

Mise à prix : **Trois mille fr.** ci . . . . . **3000 fr.**

Aprés la vente au détail de chacun des lots ci-dessus, ils seront réunis en un seul lot sur une mise à prix formée du montant des adjudications partielles.

Ce domaine convient à l'élevage d'un troupeau d'environ 350 bêtes à laine pendant l'été et 4 juments poulinières. Les capitaux ne seront pas vendus avec la propriété.

TROISIÈME LOT

Immeubles situés à Saint-Geniez

Ce lot comprend : 1° Une **terre** labourable au lieu dit Forest de Rolland d'une contenance d'environ 57 ares 10 centiares, confrontant du nord et levant Heyriès, du midi Chabrand, du couchant Castel, numéro 354 section A.

2° **Pré** et labour au lieu dit le Plan, d'une contenance d'environ 1 hectare 70 centiares, confrontant du nord la Draye, du levant Imbert et Renoux, du midi Jabron, du couchant Heyriès, Vaillé et Renoux, numéros 136, 137, 138, 139, 140 de la section D.

3° **Pré** au lieu dit le plus loin Plan, d'une contenance d'environ 55 ares 50 centiares, confrontant du nord Louis Bernard, du levant le chemin, du midi Heyriès, du couchant Bernard et Gaubert, numéro 167 section D.

4° **Labour** au lieu dit le Deffends, d'une contenance d'environ 1 hectare 21 ares 20 centiares, confrontant du nord Vaillé, du couchant Martel, du midi la Draye et du levant Heyriès Joseph, numéro 176 et 179 de la section D.

5° **Labour** au lieu dit au dessus du village, d'une contenance d'environ 1 hectare 94 ares, 96 centiares, confrontant du nord Donadieu et le communal, du midi Heyriès et les vendeurs, du levant le chemin de la Motte et Imbert, et du couchant Renoux Marius et Imbert, numéros 110, 111, 109, 107 de la section E.

6° **Pré** au lieu dit Pré de Bachas d'une contenance d'environ 1 hectare 25 ares 60 centiares, confrontant du nord et du levant le chemin, du midi Heyriès François et du couchant le chemin du Deffends, numéros 269, 270, 271 de la section E.

7e **Labour** vague et bruyère au lieu dit Adrech de Laigière, d'une contenance d'environ 2 hectares 7 ares 40 centiares, confrontant au nord Vaillé, du midi le chemin de Sisteron, du couchant Andrieu et du levant Vaillé, numéros 205, 206, 207, 208, de la section E.

8e **Labour** au lieu dit champ du Rochas et le Fôret, d'une contenance d'environ 1 hectare 22 ares 7 centiares, confrontant du nord le chemin de Naux du levant Laborde et Castel, du midi le chemin et Castel, au couchant Armand et le communal, numéros 287p. et 290 de la section E.

9e **Labour** vague et pré au lieu dit Quarti et le Pont, d'une contenance d'environ 1 hectare 65 ares 30 centiares, confrontant du levant et du midi le vallon de la Dondaye, du nord et du couchant le chemin, numéros 279, 280, 281, 282 de la section C.

10e **Vague** au lieu dit Quarti, d'une contenance d'environ 16 ares numéro 291 de la section C.

11e **Pré** et jardin au lieu dit le Village confrontant du nord les vendeurs, du levant Héyriés et Mayol, du midi les vendeurs Bernard et l'aire, du couchant le communal numéros 52, 54, 55, 56, 57, 58, de la section F.

12e **Jardin** au lieu dit le Village, confrontant du nord les vendeurs et Bosq, du midi le chemin, du levant les vendeurs et du couchant Héyriès et Bernard numéros 62, 63, 64, 66 de la section F.

13e **Maison** au village confrontant du nord les vendeurs, du midi la Place, du levant Chabrand, du couchant les vendeurs, numéros 53 et 86 de la section F.

14e **Maison** au village confrontant du nord Richaud, du levant la Place, du midi le chemin de Sisteron, du couchant Bernard et Burle numéro, 82 de la section F.

Mise à prix : **Treize-mille-neuf-cent** francs ci. . . . . **13.900 fr.**

Ce domaine sera vendu avec deux juments, un tombereau, une jardinière une charrue et divers instruments aratoires servant à l'exploitation.

Qualités des Parties

Procédure

Les immeubles dont la désignation

© VILLE DE SISTERON

précéde son indivis entre Paul-Lucien **Nevière**, Sophie-Eugénie **Nevière** Albert-Louis **Nevière** enfants mineurs de Paul **Nevière** en son vivant propriétaire à St-Geniez et Fabien **Nevière** demeurant et domicilié à St-Geniez.

La vente en est poursuivie par M Chaix **Benoit**, tailleur d'habits, demeurant et domicilié à St-Geniez agissant en qualité de tuteur ad hoc des mineurs **Nevière** ayant pour avoue Me Charles **Bontoux**.

Elle aura lieu en prèsence du sieur Ernest-Casimir-Gervais **Daumas** propriétaire demeurant et domicilié à St-Geniez subrogé-tuteur ad hoc des mineurs **Nevière**, on lui dument appelé.

La vente de ces immeubles a été ordonnée par jugement du tribunal civil de Sisteron en date du vingt-sept octobre mil-neuf-cent-trois, enregistré, qui a homologué une délibération du conseil de famille des mineurs **Nevière**, tenue sous la présidence de M. le juge de paix du canton de Sisteron.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au greffe du tribunal civil de Sisteron par Me Charles **Bontoux**, le onze décembre mil-neuf-cent-trois, enregistré.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Charles **Bontoux** avoué à Sisteron poursuivant la vente.

C. BONTOUX.

Enregistré à Sisteron le 2 Juin 1904. fo 74, cse 21. Reçu 1 fr. 88, décimes compris,
GIMEL.

BULLETIN FINANCIER

Marché ferme. Notre 3 0/0 ne s'éloigne pas de 97.50.

Les Ville de Paris 2 1/2 0/0 1904 sont soutenues à 445. Pour répondre à quelques réclamations adressés à la préfecture de la Seine au sujet de la délivrance des titres provisoires du nouvel emprunt. disons que, en vue d'assurer à tous les porteurs de certificats leur participation au tirage du 25 mai, tous les titres ont été envoyés dans les trésoreries le 23 mai au plus tard pour les certificats de souscription parvenus à la Caisse jusqu'au 20 mai. Pour ceux qui ont été reçus du 21 au 25 mai. des lettres *recommandées* indiquant les numéros attribués ont été mises à la poste le 24 mai au plus tard.

Si quelques porteurs, notamment dans les arrondissements de sous-préfectures, n'ont pu êtres avertis avant le tirage, des numéros des titres qui leur appartenaient, il n'en ai point vrai que ces numéros, notifiés la veille du tirage au plus tard aux trésoreries générales, étaient dès lors absolument fixé et qu'aucun changement ne pouvait plus y être apporté par la caisse municipale.

Par conséquent, les droits de tous les porteurs, au regard du tirage du 25 mai, ont été absolument sauvegardés.

ESCOMPTE & RECOUVREMENTS
PAIEMENT de COUPONS français et étrangers
Vente et achats de titres au comptant
Avances sur titres et coupons
OUVERTURE de COMPTES-COURANT
Renseignements financiers
Louis MASSOT
PLACE DE LA MAIRIE, **SISTERON**

BIBLIOGRAPHIE

Collection E BERNARD

Vient de paraitre chez M. E. Bernard, éditeur. *Paris-Salon*, moniteur indépendant et juge avisé de nos grandes manifestations artistiques. Fondé en 1880, avec le concours de Louis ENAULT, l'un de nos critiques les pius distingués, *Paris-Salon* s'est fait une loi ds ne mettre en lumière que l'élite des œuvres et il s'est attaché à n'en fournir au public que des reproductions impeccables. C'est cette conscience dans la sélection et cette constante recherche du mieux qui ont assuré sa vague, d'autant plus incontesté que surgissent sans cesse des imitations vulgaires qui compromettent les artistes au lieu de les servir.

Le succès de *Paris-Salon* a déterminé son éditeur à l'établir sur de nouvelles bases et à à prendre l'initiative d'une classification méthodique des tableaux, *Paris-Salon*, s'inspirant des divisions acceptées, publiera désormais des fascicules absolumunt distincts et ne contenant chacun que des tableaux du même ordre artistique.

Paris-Salon a adopté la classification suivante qui est la plus complète et la plus rationnelle.

1o Le Nu ;
2· Les Portraits ;
3· Les Paysages ;
4· Les Tableaux d'histoires ;
5· Les animaliers ;
6· Les sujets militaires ;
7· Les Marines ;
8· Les Tableaux de genre ;
9 Les Sujets religieux ;
10e La Sculpture.

Les raisons qui ont guide l'éditeur dans cette nouvelle disposition sont faciles à déduire. Dans le monde entier, où l'art français fait prime, on collectionnera *Paris-Salon* pour se rendre compte de l'effet et des progrès modernes. La confusion des sujets n'existant plus il sera donc plus aisé aux gouts personnels de se satisfaire, et les chercheurs auront ainsi sous les yeux le plus complet ensemble des documents précieux.

Cette publication comprendra 10 fascicules format grand in-4o 27/35 contenant chacun de 24 à 32 reproductions de principale œuvres exposées.

Prix de chaque fascicule : 60 centimes.

En vente chez tous les libraires, aux bibliothèques des gares et chez M. E. Bernard, éditeur, 29, quai des Grands Augustins, Paris.

Viennent de paraître dans la *Petite Collection E. Bernard*. à 60 centimes, le no 39. *Cœur sanglant*, de L. Carvalho et le no 40. *Le Chemin du bonheur*, de R. Bringer.

Cœur sanglant, le roman de Louise Carvalho reconstitue l'époque très curieuse de la Révolution avec ses haines et ses amours violentes. — Un homme du peuple, Jean Renaud épouse, par amour, une jeune fille très pauvre, mais élevé dans l'atmosphére de vice et d'ambition qui entoure la noblesse de l'époque ; d'abord reconnaissante à son mari de la situation qu'il lui a faite, la jeune femme se laisse ensuite séduire par le comte de Maix. Une nuit, Jean absent, revint à l'improviste et surprend les coupables. L'idylle d'amour et de trahison se termine tragiquement. Le comte de Maix est massacré par la populace en délire qu'excite encore la voix de Jean Renaud et un plaisant macabre, arrache le cœur de la poitrine de l'aristocrate pour le placer à l'extrémité d'une pique ; mais Jean le réclame, l'emporte et le jette sur le lit de sa femme qui meurt d'épouvante, puis le malheureux se fait justice.

Le chemin du bonheur, de Rodolphe Bringer est aimable, agréable, souriant. L'histoire simplette, d'amour chaste, apparait toute ensoleillée par le radieux soleil du midi qui fait mûrir les vignes et le joli fruit qu'est la coquette Jeannette, chargée par le bon Dieu, et par tant d'autres, de ramener son cousin Maurice, dans le Chemin du Bonheur.

Pour celui qui a la bonne fortune de le lire, ce roman est vraiment aussi, le Chemin du bonheur.

Ces deux volumes sont délicieusement illustrés.

En vente, au prix de *soixante centimes*, chez les principaux libraires, aux bibliothèques des gares et chez E. Bernard, éditeur, 29, Quai des Grands-Augustins, Paris,

La Vie Heureuse et le Conseil des Femmes

Une peinture vivante de ce Maroc mystérieux que d'heureuses conventions ont gagné à l'influence française ; l'œuvre de M. Nolhac, le prestigieux évocateur de la femme au XVIIIe siècle ; un amusant instantané d'Alfred Capus l'heureux fataliste ; le tableau séduisant d'une soirée littéraire et mondaine donnée chez la Baronne de la Tombelle ; de Franc-Nohain, les Salons politiques, très d'actualité en ce temps d'élection ; l'Art et la Vie. le Monde et les Lettres, l'Heure présenté et les grâces du Passé. les élégances de Paris et les Contrées lointaines se trouvent représentés dans le numéros de MAI de la VIE HEUREUSE publié par la librairie Hachette et Cie.

Abonnements. Un an, France : 7 fr. — Le N 50 centimes. — Etranger : 9 fr.

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

Modern-Bibliothéque
Nouvelle collection Illustrée (format 24-5-17)
Impression de luxe sur papier couché
95 centimes le volume broché
(1 fr. **50** relié toile)

Grâce à son format et à sa présentation nouvle
MODERN-BIBLIOTHÉQUE
donne pour *95 centimes*, en 128 pages, ornées de 75 illustrations et imprimées avec des caractères aussi lisibles que ceux employés pour les livres d'usage courant, un volume in-18 à 3 fr. 50

En vente chez tous les Libraires et dans les Gares
L'ABBÉ JULES
par OCTAVE MIRBEAU
un beau volume imprimé sur papier couché
avec 75 illustrat. d'après les aquarelles de HERMANN-P.

PRIX DE CHAQUE VOLUME
Broché : 95 cent. (1 fr. 25 par la Poste)
Relié : 1 fr. 50 (1 fr. 90 —

ARTHEME FAYARD, ÉDITEUR
78, Boulevard St-Michel. PARIS

Ont déjà paru dans la même collection.
PAUL BOURGET, de l'Académie Française
Cruelle Enigme
PAUL HERVIEU, de l'Académie Française
FLIRT
un beau volume imprimé sur papier couché
avec 75 illustrat. d'après les aquarelles de F. BELLANGER
La Maison des Deux Barbeaux
A. THEURIET, de l'Académie Française
Paraitront ensuite, à raison d'un volume par mois, des œuvres d'*Octave Mirbeau, Abel Hermant, Paul Bourget, Jean Richepin* etc

LECTURES POUR TOUS

Non contentes de faire l'éducation de l'esprit en exposant sous une forme attrayante et pittoresque les questions les plus actuelles, en promenant la curiorité du lecteur à travers le monde entier, les LECTURES POUR TOUS font encore l'éducation des yeux par l'abondance de leurs saisissantes illustrations, empruntées soit aux chefs-d'œuvre de l'art, soit aux merveilles de la photographie. Aussi l'attrayante revue populaire que publie la Librairie Hachette et Cie est elle aujourd'hui dans toutes les mains. D'amusantes fantaisies des passionnants romans et nouvelles, de nombreux concours contribuent en outre à faire des LECTURES POUR TOUS, dans toutes les familles, la distration favorite des grands et des petits.

Voici le sommaire du no de MAI des LECTURES POUR TOUS : *La lutte de l'homme contre la tempête. — Le roman de Lucile Desmoulin. — Les animaux ont-ils une morale ? — Une guerre issue des progrès de la paix. — Les merveilles du radium. — Du fond de la nuit*, roman. — *Les derniers des Pygmées. — Surprises et gaietés du scrutin. — Il n'y a pas de sot metiers : Professions étranges et bizarres industries parisiennes. — Marjorie Daw*, nouvelle.

Abonnements — Un an : Paris, 6 fr. Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le No, 50 centimes.

A Louer présentement
CAFÉ NATIONAL
et Maison d'habitation y attenant. *S'adresser au bureau du Journal.*

M. Rulland prévient MM les cafetiers qu'il est l'entrepositaire de la **brasserie de la Méditerannée VELTEN**.

A LOUER
JOLI PETIT MAGASIN
pouvant servir à tout commerce
A VENDRE
VITRAGES EN BON ÉTAT
s'adresser au bureau du Journal.

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite
PURGATIF GÉRAUDEL
En tablettes, délicieux au goût, effet rapide sans coliques.

A VENDRE
FONDS DE CORDONNERIE
S'adresser au gérant du CERCLE de la FRATERNITÉ

Franco à l'essai. — Spécimen des
MONTRES et BIJOUX TRIBAUDEAU
G. TRIBAUDEAU, Fabricant Principal à BESANÇON
livre ses produits directement au Public, soit chaque année plus de 500.000 objets : Montres, Chronomètres, Bijoux, Pendules, Orfévrerie, Réparations. *Gratis et Franco Tarifs illustr.*
On trouve la Montre TRIBAUDEAU à la Fabrique seulement.

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE du JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
DISSIPE les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le Nom DE RICQLÈS

Demander partout le numéro du 5 Mars des
Lectures de La Semaine
au Prix exceptionnel de **5 Centimes**

La moins chère
La plus amusante
La plus littéraire
DES REVUES ILLUSTRÉES POUR LA FAMILLE
Un Numéro : 15 Cent. | Abont : 7 fr. 50 par An
LIBRAIRIE GÉNÉRALE, 1, rue Dante, PARIS (Ve)

La grande Marque Française des Desserts Fins.
BISCUITS PERNOT
DIJON-PARIS
LYON-MARSEILLE
BORDEAUX-LILLE
L'ISLE-s/-SORGUE
GENÈVE
(5 Usines).
GRANDS SUCCÈS.
Suprême Pernot
AMANDINE de PROVENCE
FLEUR DES NEIGES
SORBET
SUGAR PERNOT
le Pjou-Pjou
Madrigal Pernot
PETIT BEURRE GAMIN
DERNIÈRE CRÉATION
SENORITA
CIGARETTE FOURRÉE

LA KABILINE
Véritable Teinture des Ménages
LA KABILINE
Pour rendre neufs ses Vêtements
LA KABILINE
Adoptée par les Personnes économes
LA KABILINE
Vendue dans le monde entier
ESSAYEZ-EN !
Le Paquet : 40 Centimes

ARTICLES SPECIAUX Caoutchous et Baudruche
pour **USAGE INTIME**
ÉCHANTILLON ET CATALOGUE contre 0f30 au lieu 1f25 pour échantillons sous pli cacheté. Envoi par Sommes Mandat-poste.
Mme FOUCHER 176 H. CHASTAN 58 F J.-J Rousseau Paris.

Le gérant : M. PASCAL LIEUTIER

SISTERON. — Imprimerie TURIN

© VILLE DE SISTERON

Atelier de Peinture et Vitrerie

ASSORTIMENT DE PAPIERS PEINTS
VITRAUX — ENCADREMENTS — DORURE — ENSEIGNES

GIRAUD ALBERT

Place de la Mairie, SISTERON (B-Alpes)

M. GIRAUD à l'honneur d'informer le public, qu'il a acquis le fonds de Peinture de M. BERGES ancienne maison CASSARINI, et que comme par le passé, il s'efforcera de satisfaire les clients qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

ARTICLES POUR MAÇONS, COLLES, PINCEAUX, OCRES, COULEURS ET VERNIS

TRAVAIL SOIGNÉ -- PRIX MODÉRÉS

MACHINES A COUDRE
« PFAFF et MÉRIDIONALE »

On ne doit pas comparer les machines à coudre **PFAFF** et **MÉRIDIONALE** aux nombreuses machines de bas prix offertes par la concurrence. Tandis que celles-ci sont de qualité absolument inférieure, les machines **Pfaff et Méridionale** répondent au contraire aux plus grandes exigences par rapport à la durabilité et au bon travail en raison des matières excellentes avec lesquelles elles sont construites.

Méfiez-vous des offres de MACHINES A BAS PRIX !

Pour tous renseignements, s'adresser

MAISON CHAURAND, DIGNE (B.-A.)

Envoi franco du Catalogue

A L'ÉTOILE DU BONHEUR

Horlogerie - Bijouterie, - Orfèvrerie -

ÉDOUARD TURRIES

Fabricant

Ancienne Maison J. Reynier de Montlaux

66, RUE DROITE, AUX 4 COINS

— SISTERON —

Assortiment complet de Bijoux pour mariage

Bronzes d'Art et d'Objets fantaisie pour Cadeaux

Réparations garanties

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

MACHINES A COUDRE COUSANT SANS EMBU PERFECTION pour FAMILLES et ATELIERS

DAVIS

Catal. fco Adresser Commandes **101, Rue QUINCAMPOIX, 101, PARIS.** Mons L. ANDRÉ & Cie

---

ATELIER DE MARÉCHALERIE

A son commerce déjà étendu, M. **A. Roubaud**, vient d'ajouter un important, atelier de **construction** et de **réparations d'instruments et de machines agricoles** ; seul dépositaire dans l'arrondissement de **faucheuses, moissonneuses, lieuses Mac-Cornick, rateaux** à bras et pour cheval, **herses américaines, houes et charrues Brabant, charrues Américaines. charrues défonseuses, charrues vigneronnes**, etc.

On y trouve également un grand assortiment de pièces de rechange pour toutes machines n'importe quelle marque.

La maison garantit toutes les réparations dont elle se charge.

AIMÉ ROUBAUD

Rue Porte-de-Provence, Sisteron

Vêtements tous Faits et sur Mesure

MAISON

A. LATIL, FILS

RUE MERCERIE

SISTERON

P. SOTTANO

SUCCESSEUR

CRAVATES
BONNETERIE
CHEMISES sur MESURE

SPÉCIALITÉS DE COSTUMES POUR DAMES

30 o/o meilleur marché que partout ailleurs

GUÉRISON ASSURÉE DE L'ANÉMIE ET PALES COULEURS

VÉRITABLES

Pilules DU Dr BLAUD

UNE DES PLUS SIMPLES, DES MEILLEURES ET DES PLUS ÉCONOMIQUES PRÉPARATIONS FERRUGINEUSES

Professeur BOUCHARDAT
(Form. Magis. P. 313)

Approbation de l'Académie de Médecine — 60 Années de Succès

Flacon de 100 Pilules 3 fr., de 200 Pilules 5 fr.

Les Pilules ont gravé, le nom **BLAUD.** *Les flacons ont le timbre de garantie de l'Union des Fabricants. Tout autre confectionnement ou préparation est une contrefaçon.*

Dans toutes les Pharmacies et chez V. DURAND, BLAUD, A. SCIORELLI & Cie, Paris.

Imprimerie Typographique

A. TURIN

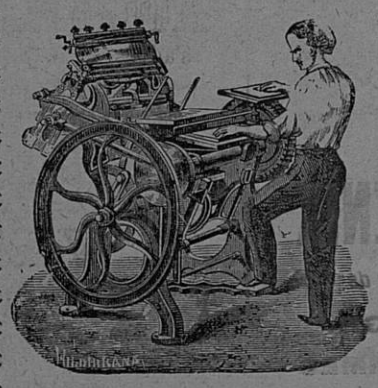

Place de la Mairie

SISTERON

ATELIER DE PEINTURE

— QU PINTO VENDÉ —

HONNORAT AINE

H. LATIL, Successeur

65, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)

M. LATIL, a l'honneur d'informer le public qu'il a acquis le fonds de peinture de *M. Honnorat aîné* et qu'il fera son possible pour contenter sa nombreuse clientèle.

On trouvera chez lui tous les articles de peinture, tels que : Laktinol, Ripolin, Vernis, Pinceaux, Colles et tous les articles pour maçon, etc., etc.

— Le tout à des prix modérés —

VITRES - GLACES - PASSE-PARTOUT
ENCADREMENTS EN TOUS GENRES
ENSEIGNES - PAPIERS PEINTS - DORURE

Le Gérant — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON